

> Ça se décide

L'Assemblée départementale s'est réunie le lundi 22 octobre 2012 en commission permanente. Voici une sélection des principales décisions adoptées :

AIDE À L'ÉQUIPEMENT DES COMMUNES ET DE LEURS GROUPEMENTS

Individualisations des crédits de paiement

La présente commission permanente a individualisé un montant total de **963 332 €** au bénéfice des communes et groupements de communes.

> Aides à l'équipement des contrats aidés

2 890 €, dont **1 890 €** pour l'aide à l'équipement dans le cadre des contrats aidés à Wavignies.

> Assainissement

198 990 €, dont **41 750 €** pour la construction d'une station d'épuration à Énencourt-le-Sec, **8 310 €** pour la construction d'une station d'épuration à Glatigny, **11 000 €** pour les travaux de réhabilitation des assainissements non collectifs (113 branchements) à Autheuil-en-Valois, **11 250 €** pour l'assainissement collectif (102 branchements) à Glatigny, **7 500 €** pour la réhabilitation de 84 installations d'assainissement individuel à Thérines, **105 750 €** pour la construction d'ouvrage de collecte et de transfert des eaux usés à Énencourt-le-Sec.

> Constructions et rénovations publiques

262 870 €, dont **37 650 €** pour la rénovation des façades

et la mise en accessibilité des espaces extérieurs de la salle des fêtes de Clermont, **42 460 €** pour la réhabilitation et l'extension du centre culturel La Manekine à Pont-Sainte-Maxence, **181 180 €** pour la constructions des locaux des services techniques municipaux à Pontpoint.

> Électrification

2 970 € pour le renforcement en aérien du réseau basse tension à Lamecourt.

> Équipement et aménagement divers

24 970 € pour l'aménagement du parc urbain du Prieuré préalable à la labellisation « Tourisme et handicap » de Montataire.

> Équipements scolaires et périscolaires

112 100 €, dont **27 000 €** pour l'extension de la cantine scolaire d'Allonne, **57 280 €** pour l'extension de l'école (construction d'une classe) à Rosoy-en-Multien, **17 720 €** pour la transformation et l'extension du préau de l'école primaire en salle de classe et sanitaire à Allonne.

> Voirie et réseaux divers

358 542 €, dont **4 950 €** pour les fournitures et la pose de trois armoires de régulation de tension de l'éclairage public à Saint-Martin-Longueau, **30 502 €** pour l'aménagement d'un mail piéton vers la gare à Méru, **15 120 €** pour la

création d'un parc d'activité par la communauté de communes du pays des Sources, **7 680 €** pour l'aménagement de voirie à Nointel, **18 140 €** pour les travaux de voirie et réseau divers pour la création d'un accès aux 18 logements sociaux à Allonne, **6 070 €** pour la réfection du pont de Loconville à Liancourt-Saint-Pierre, **30 320 €** pour la réfection de rues à Rothois, **6 290 €** pour le bordurage et le cheminement piétons de Cuts, **9 390 €** pour les travaux de bordurage et d'assainissement pluvial à Morlincourt, **96 600 €** pour la réfection de la voirie et

du réseau d'eau pluvial à La Rue-Saint-Pierre, **26 830 €** pour le plan de soutien pour la réfection de la voirie et du réseau d'eau pluvial à La Rue-Saint-Pierre, **10 110 €** pour le plan de soutien pour la réalisation des cheminements piétons à Vignemont, **8 270 €** pour l'aménagement de voirie pour sécuriser la circulation piétonne et améliorer l'écoulement des eaux à La Chapelle-aux-Pots, **7 650 €** pour la renforcement de la chaussée à Saint-Pierre-ès-Champs, **45 190 €** pour la réfection de chaussée à Allonne.

Vers le très haut débit dans l'Oise

À la suite de l'adoption à l'unanimité du schéma directeur territorial de l'aménagement numérique le 21 mai 2012, le Département compte recourir à une délégation de service public (DSP) pour l'exploitation technique et commerciale du futur réseau d'initiative publique Très haut débit de l'Oise.

Porteur du projet Très haut débit, la collectivité souhaite déployer sur son territoire une nouvelle boucle locale en fibre optique là où les opérateurs privés n'ont pas manifesté d'intentions d'investissement FTTH (Fiber To The Home). La gouvernance de l'opération, exercée dans un premier temps par le Département, a vocation à être rapidement transférée à un syndicat mixte dès sa création. Ce projet s'inscrit dans le prolongement de la stratégie mise en place dès 2004 avec le réseau d'initiative publique Téloise. Aujourd'hui, le Département souhaite construire une nouvelle génération de réseaux d'accès pour répondre à la montée en puissance des besoins de la part des particuliers, entreprises et services publics.